



## COMMUNIQUE DE PRESSE

22 avril 2014

**Le Collège de la Médecine Générale et la Conférence Nationale des Présidents de CME des Centres Hospitaliers Spécialisés souhaitent améliorer le partenariat entre médecin généraliste traitant et psychiatre de secteur. Ils annoncent la signature d'une charte de partenariat**

A l'occasion de la journée nationale de la Fédération Hospitalière de France du 30 janvier 2014 consacrée au "Parcours de Santé en Psychiatrie et Santé Mentale", les 2 Collèges avaient annoncé la signature d'une charte de partenariat pour mieux répondre aux besoins des patients dans le domaine de psychiatrie et de la santé mentale.

Les "troubles mentaux" sont devenus le deuxième motif de recours aux médecins généralistes et le premier pour les personnes âgées de 25 à 60 ans. (INSEE). La fréquence des co-morbidités associant troubles psychiques et somatiques entraîne une réduction de 15 ans de l'espérance de vie des patients par rapport à la population générale.

En fonction de la nature et de l'évolution des situations, les parcours de soins et de vie des patients et leurs entourages familial et social, impliquent de façon simultanée ou successive de multiples professionnels du champ médical et social.

La pertinence et la qualité des soins sont directement liées au niveau d'organisation et de coordination des interventions des acteurs locaux. Mais, le constat récurrent est fait tant par les usagers que par les professionnels eux-mêmes reste d'une insuffisance d'échanges et de collaboration.

Le mode de désignation du médecin traitant et la mise en place de liens spécifiques avec le médecin correspondant sont considérés comme le socle d'une organisation des soins pertinente. Ils doivent permettre d'optimiser les articulations avec les autres niveaux de soins ambulatoires et les établissements traitant de psychiatrie et de santé mentale.

**Le Collège de la Médecine Générale et la Conférence Nationale des Présidents de CME des Centres Hospitaliers Spécialisés s'accordent sur les 8 points figurant dans la charte.**

Il s'agit là d'une étape importante de leur partenariat de nature à favoriser une approche coordonnée du parcours de santé.

Dr Christian Müller  
Président de la Conférence Nationale  
des Présidents de CME de CHS  
06 77 02 37 13  
Christian.muller@epsm-al.fr  
www.cme-psy.org

Pr Pierre-Louis Druais  
Président du Collège de la Médecine Générale  
06 11 47 25 21  
Pl.druais@lecmg.fr  
www.lecmg.fr